



solidaires

ÎLE DE FRANCE

Journal de l'Union régionale des syndicats CFDT d'Île-de-France • n° 523 • Mars 2019



DOSSIER

LA FORMATION SYNDICALE : UN DÉFI POUR TOUTE LA CFDT

GRAND DÉBAT EN ÎLE-DE-FRANCE
REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE RÉGIONALE



Le groupe Up, une coopérative historique et un acteur engagé par nature

LE GROUPE UP, NOUVEAU NOM DU GROUPE CHÈQUE DÉJEUNER, REPOSE SUR UNE ENTREPRISE AU STATUT PARTICULIER, UNE SCOP (SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE ET PARTICIPATIVE).

1^{ère} SCOP de France par le chiffre d'affaires depuis 2017, le groupe Up défend quotidiennement les valeurs du mouvement coopératif, valeurs partagées avec les Organisations Syndicales : démocratie, solidarité, responsabilité, pérennité, transparence et indépendance.

La coopérative Up a été créée en 1964, grâce à l'engagement syndical de militants CFDT, FO et CGT, au premier rang desquels George RINO, Président Directeur Général de 1964 à 1990 : « *Je n'ai pas créé une coopérative par hasard. Il était totalement exclu que je participe à la création d'une entreprise de type capitaliste... Je voulais surtout créer une société où chacun se sente chez lui et ne soit pas exploité pour mon seul profit.* »

Le Groupe est progressivement passé d'une entreprise mono-produit (**chèque déjeuner**), dans un seul pays (la France), à un groupe de 3 400 salariés présent dans 19 pays et proposant des solutions intégrées (chèques, cartes, applications mobiles, plateformes web...) qui accompagnent tous les **moments de vie du quotidien**, en réponse aux besoins de ses différents marchés : le repas, le cadeau, la culture, le divertissement, les vacances, les services à la personne, la formation, la santé, l'aide sociale, les frais professionnels.

Le capital de l'entreprise est détenu à 100% par les salariés coopérateurs de la maison-mère qui élisent un conseil d'Administration gérant démocratiquement l'Entreprise et au sein duquel la CFDT, FO et la CGT ont respectivement un représentant.

Tous les salariés coopérateurs sont impliqués, tant dans l'élaboration de la stratégie, le développement des solutions que le groupe déploie que dans le fonctionnement de l'entreprise. **Chaque salarié coopérateur s'engage individuellement au bénéfice de l'aventure collective** à laquelle il contribue et est associé directement à la réussite de l'entreprise.

Les réserves financières impartageables induisent, quant à elles, une **vision non spéculative de l'entreprise** et garantissent l'avenir des salariés et la pérennité du groupe Up.

Le groupe Up fonde d'autre part son projet stratégique sur une ambition forte : **rester un groupe libre, indépendant et progressiste**, qui concilie les dimensions économique, sociale et environnementale en étant **innovant et porteur de sens** pour toutes ses parties prenantes.

Ce modèle de gouvernance démocratique, de développement pérenne et de performance durable fait du groupe Up un **acteur différent des autres sur son secteur** et démontre qu'il est possible de « *réussir économiquement tout en entreprenant autrement* » Catherine COUPET, Présidente Directrice Générale du groupe Up.

Pour en savoir plus sur le groupe Up :

www.up.coop



LES SCOP : UN MODÈLE D'ENTREPRISE DÉMOCRATIQUE TROP PEU CONNU

Les SCOP représentent aujourd'hui 55 000 salariés en France pour près de 3000 entreprises.* C'est encore trop peu mais c'est déjà beaucoup ! D'autant que la croissance du nombre de SCOP est très forte depuis plusieurs années, près de 5% par an depuis 2008 alors que la France n'arrive pas à sortir durablement de la crise économique.

Qu'elles soient le fruit d'une lutte sociale (17 % des nouvelles SCOP) souvent douloureuse (Scop-TI, La Belle Aude, les Atelières, Eurofence...); qu'elles soient des créations (52%), des transformations (11 %), des transmissions d'entreprise en bonne santé (20 %) ou qu'elles soient des entreprises plus anciennes, les SCOP représentent malgré tout un modèle trop peu connu.*

Pourtant, le fait que des salariés, face à des pressions extérieures parfois très importantes, décident de s'engager pour s'inventer un avenir en commun n'est pas anecdotique. Et le potentiel en termes de maintien ou de création d'emplois est considérable, surtout

quand on sait que de nombreuses entreprises mettent la clé sous la porte lors du départ à la retraite de leur dirigeant et qu'aucune solution de reprise par les salariés n'a été imaginée.

Ainsi, 10 % des entreprises à céder ferment chaque année faute de repreneur et le départ à la retraite du dirigeant est la cause d'une cession sur deux. Ce n'est donc pas surprenant de retrouver, derrière les projets qui aboutissent, des militants syndicaux, pour construire collectivement des projets d'entreprises qui répondent à leurs exigences, à leurs revendications et à leur volonté de donner du sens à leur travail.

Pour en savoir davantage, rendez-vous sur le site de la CGSCOP :

www.les-scop.coop

*Source : Confédération Générale des Scop - chiffres 2016.



partenaire de la
depuis 1964



Scannez ce QR Code
pour découvrir

**Demain
Le Quotidien**



La formation syndicale au cœur de la vie militante

Sommaire

Actualités 4 & 5

Temps forts 6 & 7

- Représentativité syndicale régionale

Territoires

- Violences sexistes et sexuelles au travail 8

Grand-angle 9 à 12

La formation syndicale :
un défi pour toute la CFDT

Interview 13

Martine Poulin
Directrice du CNAM Paris

Pratiques 14 & 15

La pré-adhésion
des jeunes salariés

Enjeux 16 & 17

Le grand débat
en Île-de-France

Portrait 18

Alain Gallet



Une :
Militants en formation
© CFDT Île-de-France



Ce premier trimestre de l'année 2019 est marqué par le grand débat national initié à la suite du mouvement des « gilets jaunes ». Face à l'ampleur de la crise, la CFDT Île-de-France a décidé de prendre toute sa place dans cette consultation. Les Unions territoriales interprofessionnelles ont organisé des temps d'échange et l'Union régionale a invité neuf syndicats et associations partageant les mêmes valeurs humanistes à co-animer un débat régional à Bobigny.

Pendant ce temps, la vie syndicale continue. Nos priorités ont été clairement affichées : construire un développement syndical en phase avec notre place de premier syndicat régional, accompagner plus et mieux nos militants qui font vivre au quotidien la CFDT, faire progresser le débat interne. C'est aussi mettre la formation syndicale au cœur de la vie militante.

Avec l'IREFE, la CFDT Île-de-France a développé une logique de parcours de formation, en partant des besoins des militantes et militants. L'objectif est que chacun se sente à l'aise dans son mandat pour représenter les salariés et les agents tout en portant les valeurs de la CFDT. C'est aussi un gage de réussite aux élections professionnelles et un atout pour développer un syndicalisme efficace.

À ce titre, l'année 2019 est une année charnière. Dans la fonction publique, les nouveaux élus ont besoin d'être formés suite aux récentes élections professionnelles. Dans le privé, la mise en place des CSE nécessite là aussi de se former.

Plus que jamais, dans un contexte où les syndicats comme d'autres corps intermédiaires sont attaqués, il est indispensable d'être au côté de celles et ceux qui portent les couleurs de la CFDT dans le monde du travail. Cela passe d'abord par une formation de qualité !

Philippe LENGRAND
Secrétaire général



ile-de-france.cfdt.fr



Bimestriel - Prix au numéro : 1,50 € - **Abonnement annuel :** 10 € - **Rédaction-Diffusion :** 78 rue de Crimée 75019 Paris
Tél : 01 42 03 89 00 - **E-mail :** com@iledefrance.cfdt.fr - **Directeur de la publication :** Philippe Lengrand
Rédactrice en chef : Judith Boumendil - **Comité de rédaction :** Philippe Antoine, Lahouari Boubekeur, Judith Boumendil, Philippe Lengrand, Clément Mellin, Jean-Jacques Perot, Valérie Waligora - **Photos :** Sylvaine Azzouni, Judith Boumendil, Clément Mellin, Marina Pen, DR - **Maquettiste :** Sylvaine Azzouni - **Imprimerie :** Wagram Éditions - 37 avenue Gabriel Péri BP 2008 - 95871 Bezons cedex - **N° CPPAP :** 0519 S 06868 - **ISSN :** 099 362 763 - **Dépôt légal :** Mars 2019



Région Île-de-France

Bilan de la mise en œuvre du schéma directeur

Appliqué depuis 2013, le Schéma directeur de la région d'Île-de-France (SDRIF) est le document d'urbanisme et d'aménagement du territoire qui définit la politique à l'échelle de la région Île-de-France. Il a pour objectif de maîtriser la croissance urbaine et démographique ainsi que l'utilisation de l'espace, tout en garantissant le rayonnement international de la région.



Le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) a adopté au cours de sa séance plénière du 15 février un avis sur le bilan de la mise en œuvre du SDRIF. Si ses orientations sont prises en compte de façon satisfaisante par les acteurs de l'aménagement du territoire (État, région, collectivités locales), certains objectifs peinent à être mis en œuvre.

Dans ses différentes interventions au CESER, la CFDT a alerté sur deux incertitudes fortes qui pèsent sur les conditions de vie des Franciliens : en matière de logement, l'atteinte de l'objectif de construction de 70 000 logements par an ; en matière de transport, le respect du calendrier de réalisation du Grand Paris Express, dont le financement est toujours problématique.

Pour consulter l'avis : ceser-iledefrance.fr

Bureau régional

Un rendez-vous sous le signe de l'Europe

Composé de représentants de syndicats franciliens et de responsables interprofessionnels, le Bureau régional, organe directeur de la CFDT Île-de-France, s'est réuni les 19 et 20 février au Comité économique et social européen, à Bruxelles.



Durant deux jours, ses membres ont débattu des questions de migrations, de montée des populismes et plus généralement des enjeux politiques et sociaux de l'Europe.

Des spécialistes issus de la Confédération européenne des syndicats (Jean Lapeyre, ancien secrétaire général adjoint, Thiébaud Weber, secrétaire confédéral et Cinzia Sechi, conseillère) et de son institut de formation syndicale (Maria Jepsen et Luciole Sauviat) ont apporté leur contribution aux débats. Louis Baron, chargé de mission au service international-Europe de la Confédération, a mis l'accent sur les actions et revendications de la CFDT.

Les échanges ont permis de mettre en avant les avancées obtenues au niveau européen et les difficultés rencontrées pour construire une Europe sociale et solidaire. Des échanges qui ont aussi rappelé la nécessité de démultiplier les débats « à hauteur d'Homme » pour déconstruire certains préjugés et rendre plus visibles les actions menées au niveau européen.

Service national universel

Des interrogations sur la mise en œuvre de l'expérimentation

Le 16 janvier, le gouvernement a précisé le contenu du dispositif relatif au Service national universel (SNU). Lors de sa phase de test, en 2019, environ 200 volontaires, âgés de 16 ans, seront appelés dans 13 départements pilotes, dont le Val-d'Oise (95).

L'Union régionale, dans un communiqué, a précisé qu'elle « n'était pas demandeuse d'un tel dispositif, qui, au-delà de rappeler l'ancien service militaire et de l'importance de son coût, risque de passer à côté de l'objectif de renforcer le vivre-ensemble, surtout s'il est rendu obligatoire et contraint pour tous les jeunes ».

Sans contester l'importance de renforcer l'esprit civique et la citoyenneté, la CFDT Île-de-France et l'Union territoriale interprofessionnelle de l'Ouest francilien (Hauts-de-Seine et Val-d'Oise) ont interpellé le Préfet de la Région Île-de-France et le Préfet du Val-d'Oise pour que les syndicats de salariés et les organisations de jeunesse soient associés à la mise en œuvre de l'expérimentation.

Pour retrouver le communiqué : ile-de-france.cfdt.fr

Universités

Non à la hausse des frais d'inscription pour les étudiant-e-s extracommunautaires

Plusieurs rassemblements contre la hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers extracommunautaires ont eu lieu entre fin janvier et mars à Paris. Les manifestants, dont de nombreux militants du Sgen-CFDT et de l'organisation étudiante la Fage, remettent en cause la hausse spectaculaire de ces frais, décidée brutalement par le gouvernement fin 2018. Ils devraient s'élever dès la rentrée 2019 à 2770 € en licence et à 3770 € en master. Même si la ministre a précisé fin février que les doctorants seront épargnés, cette mesure, si elle est appliquée par les universités, risque de faire renoncer à de nombreux étudiants leur projet d'études en France, pays d'accueil important (le premier pour ce qui est des étudiants non anglophones). Son impact serait considérable pour notre région, choisie par 35% des étudiants étrangers résidant en France.



Rassemblement du 21 janvier, place de La Sorbonne

Europe

Une conférence-débat avant les élections



Le 4 avril, l'Union territoriale des retraités (UTR) de Paris organise, dans les locaux de la CFDT Île-de-France, une journée d'information et de débat autour du thème de l'Europe. Un rendez-vous ouvert à tous qui se tiendra un peu plus d'un mois avant les élections européennes du 26 mai. Rôle des institutions, défis sociaux, migratoires et environnementaux seront au cœur des échanges avec les adhérents.

Jean-Pierre Bobichon (conseiller pour l'institut Jacques Delors-Notre Europe), Henri Lourdelle (conseiller pour la Fédération européenne des retraités et des personnes âgées), Diane Angermüller (coordinatrice de politiques publiques auprès de la commission européenne) et Yvan Ricordeau (secrétaire national CFDT) participeront aux tables rondes. La CFDT Île-de-France s'associe à cette initiative qui tombe à point nommé.

Attention, les places étant limitées, l'inscription est à faire avant le 26 mars.

Plus d'infos : paris@retraites.cfdt.fr

SANTÉ AU TRAVAIL

Visite de site à Rungis

Regroupant plus de 12 000 salariés, le marché d'intérêt national de Rungis est le plus grand marché de produits frais au monde. La CFDT Sud francilien (78-91-94) y a installé une permanence à destination des salariés et souhaite développer son action.

Jean-Pierre Iannarelli, l'un des membres fondateurs – en 1993 ! – du groupe ressources handicap de l'Union régionale, a ainsi été mandaté pour participer, le 13 décembre dernier à 4 heures du matin, à une visite complète des différents marchés, en intersyndicale et avec la participation de la Caisse régionale d'assurance maladie Île-de-France (Cramif), du service de santé au travail du marché (le CIAMT) et de l'Agefiph. « L'objectif du groupe de travail qui vient d'être lancé sera de s'assurer de l'aménagement des postes des travailleurs en situation de handicap dans les services administratifs, résume Jean-Pierre. Bien entendu, nous espérons que la démarche pourra ensuite être étendue. » Une action qui en appelle d'autres dans ce lieu où les problématiques de santé au travail sont majeures.

96 000

C'est le nombre de titres de séjour accordés à des étrangers en Île-de-France en 2017, soit 40 % des titres au niveau national.

Si la place de la région dans l'accueil des étrangers en France est en recul (- 3,5 points depuis 2014), le nombre de titres de séjour a atteint un niveau record en 2017. Les premiers motifs d'immigration dans la région sont la famille (36 %), les études (30 %), le travail (16 %), l'exil politique et la maladie (12 %). En proportion de sa population, la France reste un pays d'immigration modérée au sein de l'OCDE.

Source : Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) Île-de-France

La CFDT conforte sa première place en Île-de-France

Conséquence de sa progression aux élections dans la fonction publique de décembre 2018, la CFDT en Île-de-France est renforcée dans sa place de première organisation syndicale régionale tous secteurs confondus (public et privé). Un succès à mettre à l'actif des militants franciliens fortement mobilisés.

La publication officielle fin janvier des résultats régionaux dans les comités techniques de la fonction publique (État, hospitalière et territoriale) était attendue avec impatience. En effet, ces résultats devaient permettre à l'Union régionale de réaliser un nouveau calcul de la représentativité syndicale en Île-de-France tous secteurs confondus.

Et l'heure est à la satisfaction : la CFDT, qui était devenue la première organisation dans notre région en 2017 (avec 22,49%), renforce sa position en totalisant 22,77% des suffrages. L'écart agrégé public/privé en Île-de-France entre la CFDT et la CGT (21,77%) est désormais de 22000 voix (contre 9 600 auparavant). De même, 182000 voix séparent désormais la CFDT de la troisième organisation, FO (14,48%). Ces résultats, qui confortent la CFDT comme principale organisation syndicale francilienne tous secteurs confondus (première dans le privé, deuxième dans le public), participent aussi grandement à faire de la CFDT la première organisation syndicale française.

Retour sur les résultats dans la fonction publique

Dans la fonction publique, la satisfaction est également de mise : après compilation des derniers résultats, la CFDT en Île-de-France, progresse dans les trois fonctions publiques, à l'État (+0,95 point) où elle gagne une place et devient la deuxième organisation syndicale



Confédération CFDT - Service Information Communication - Tous droits réservés

devant la CGT, dans l'hospitalière (+1,60 point) et dans la territoriale (+1,15 point). Au global, son score passe de 17,65% des suffrages exprimés à 18,55% (+0,9 point). La CFDT confirme ainsi sa position de deuxième organisation syndicale dans le public.

Une campagne interprofessionnelle fédératrice

Il faut dire que, dès 2014, au sortir des élections, la CFDT avait fixé ses grands objectifs de campagne. À savoir : constituer des listes dans les grands établissements où elle n'était pas présente et mener une campagne de proximité. Avec le concours de la Confédération, de l'Union régionale, des fédérations et de l'UFFA (Union des fédérations de fonctionnaires et

assimilés), mais aussi des militants du privé et des militants retraités, les équipes syndicales ont mené une campagne CFDT cohérente.

Ces deux objectifs conjugués ont conduit à d'indéniables succès. Dans la fonction publique hospitalière, de nouvelles implantations ont été réalisées comme au centre hospitalier Sainte-Anne, à Versailles ou encore à Créteil.

Dans la fonction publique territoriale, la CFDT a pu élargir sa base électorale grâce à des listes déposées là où elle n'était pas ou plus présente comme à Montreuil, Vitry-sur-Seine ou encore Bagneux.

La fonction publique d'État n'est pas en reste. Dans l'enseignement supérieur, dans les directions départementales interministérielles, au

ministère de l'Intérieur notamment, de nombreux candidats CFDT se sont présentés pour la première fois aux élections. Au total, ce sont des milliers de voix supplémentaires qui ont été apportées à la CFDT !

Des élections marquées par une forte abstention

Ces bons résultats ne doivent cependant pas masquer un phénomène persistant et inquiétant ; celui de la désaffection de l'électorat qui se traduit par une hausse de l'abstention globale dans la région (+2,27 points), moins d'un électeur sur deux ayant voté (46,41%).

C'est particulièrement sensible dans la fonction publique hospitalière où, avec une participation de 33,73%, l'abstention progresse de 7,8 points. Autre fait marquant : le nombre de votes blancs ou nuls qui progresse en quatre ans de 8,72%. Ainsi, l'abstention, conjuguée avec le vote blanc ou nul, conduit à une baisse du nombre de suffrages exprimés de 30 000 voix, alors que le nombre d'électeurs inscrits est relativement stable (-3 283).

Une dynamique à amplifier

« Ne nous y trompons pas, si ces résultats sont très positifs, tout reste à faire !, commente Philippe Lengrand, secrétaire général de l'Union régionale CFDT Île-de-France.

L'année 2019 sera très importante puisqu'une nouvelle mesure de la représentativité interviendra à la suite des élections dans les comités sociaux et économiques. Plus que jamais, la CFDT doit se singulariser et convaincre les salariés de la pertinence de notre forme de syndicalisme qui privilégie le dialogue social pour obtenir des résultats. »

C'est dans ce contexte que la politique d'accompagnement des équipes syndicales et de leurs militants menée par la CFDT Île-de-France va se poursuivre, et même s'amplifier dans le cadre du nouveau dispositif confédéral « Accompagnement-Ressources-Conseil » (ARC). Une année 2019 qui s'annonce donc active et militante !

Jean-Jacques Perot

Résultats des élections fonctions publiques en Île-de-France

Organisations syndicales	2014	2018	2014/2018
CFDT	17,65%	18,55%	+0,9
CGT	22,60%	21,37%	-1,23
FO	16,21%	16,22%	+0,01
UNSA	9,66%	10,35%	+0,69
FSU	8,14%	8,84%	+0,7
SOLIDAIRES	9,59%	8,44%	-1,15
CFE-CGC	6,14%	6,61%	+0,47
CFTC	3,26%	2,86%	-0,4
DIVERS	6,75%	6,76%	+0,01

Il est à noter que sur l'ensemble des trois versants de la fonction publique (État, hospitalière et territoriale), la CFDT, en Île-de-France, réalise la plus forte progression de l'ensemble des syndicats (+0,9 point).

Avec 18,55%, elle arrive en seconde position derrière la CGT qui, avec 21,37%, perd 1,23 point et devance FO, stable à 16,22%.

En bref

CSE : à vos agendas !

L'Union régionale vient de réaliser un petit dépliant reprenant l'ensemble des formations syndicales et rencontres thématiques autour de la mise en place du CSE et l'appropriation de ce nouveau mandat. Plus de 60 dates sont prévues pour l'année 2019. com@iledefrance.cfdt.fr



Salon des élus CSE

La CFDT Île-de-France et l'IREFE participeront cette année à quatre salons des élus CSE : les 12 et 13 mars au stade de France, du 19 au 21 mars à la porte de Versailles puis à la rentrée, du 24 au 26 septembre à La Défense et les 1^{er} et 2 octobre au Stade de France. L'objectif ? Apporter conseils, accompagnement et offre de formation aux élus des comités sociaux et économiques.

Duos de demain

Duos de demain, le partenariat de la CFDT Île-de-France avec France terre d'asile, se poursuit en 2019. Pour rappel, ce partenariat permet de faciliter l'intégration des personnes réfugiées en France en leur proposant des parrains/marraines pour des rencontres conviviales et sorties. Plus de soixante duos ont déjà été formés avec des volontaires de la CFDT en Île-de-France. contact : spolveche@iledefrance.cfdt.fr

L'heure OdC



En partenariat avec l'Union territoriale de l'Ouest francilien (92/95), l'Observatoire des cadres et du management organise tout au long de l'année des débats à La Défense à destination des managers.

Autour d'un déjeuner de 12h30 à 13h30, « L'heure OdC » permet aux cadres d'échanger autour de thèmes comme la qualité de vie au travail (11 avril), « Parlons travail » (le 16 mai) ou encore la prise en compte du handicap (6 juin).

Toutes les infos : observatoiredescadres.fr

Halte aux violences sexistes et sexuelles au travail

Le 18 janvier, la CFDT a participé à un colloque sur les violences sexistes et sexuelles au travail organisé à Évry par la Préfecture de l'Essonne. Entre rappel de la loi et mise en avant de bonnes pratiques, les échanges ont permis de faire le point sur les moyens d'agir.

Après quelques propos préliminaires, un participant coupe la parole d'une intervenante : « *Sous couvert de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, ne peut-on désormais plus faire d'humour ?* », interpelle-t-il, avant d'indiquer qu'il a lui-même été accusé de harcèlement sexuel dans son entreprise pour ses « *mauvaises blagues* ». L'homme est convié à monter sur scène pour s'exprimer. L'auditoire – près de 150 personnes – est sidéré. S'agit-il d'un exemple de plus des résistances que soulève dans la société la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ? Pas vraiment... Les intervenants sont en réalité les comédiens d'un organisme de formation par le théâtre.

Un arsenal législatif renforcé

Après cette saynète conclue par quelques préconisations, place est faite à un rappel de la loi. « *Depuis dix ans, sous l'effet des lois de lutte contre les discriminations (2008), le harcèlement sexuel (2012) ou les agissements sexistes (2015), la législation s'est considérablement renforcée en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles* », souligne d'abord Frédéric Jalmain, inspecteur



Colloque à l'institut Mines-Télécom Business School d'Évry

du travail en Essonne. « *Les victimes de ces violences ont souvent tendance à se référer au Code du travail*, ajoute Stéphanie Gauthier, substitut du procureur au pôle économique et financier du tribunal de grande instance d'Évry. *Mais il faut avoir en tête que la loi pénale s'applique aussi dans l'entreprise quand il y a une infraction, c'est-à-dire une agression physique ou un harcèlement moral* ».

Un référent dans les entreprises

D'autant que l'arsenal législatif s'est encore renforcé avec la loi du 3 août 2018, qui vise notamment à renforcer la prévention et les sanctions à l'égard

des violences sexistes et sexuelles, améliorer l'accompagnement des victimes ou encore, mieux lutter contre le cyber-harcèlement.

« *Depuis le 1^{er} janvier 2019, les entreprises de plus de 250 salariés doivent désigner un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes* », rappelle aussi Maître Sandra Moreno-Frazac, avocate au barreau de l'Essonne. Les comités sociaux et économiques – quelle que soit la taille de l'entreprise – doivent également désigner un référent parmi les élus et conservent un droit d'alerte.

L'intervention des représentants du personnel se voit donc réaffirmée et légitimée. De leur côté, les employeurs sont incités à développer des actions de sensibilisation.

La CFDT a fait de la sensibilisation des élus du personnel l'une de ses priorités. « *Nous avons élaboré un guide de prévention de ces violences* (distribué à tous les participants du colloque, NDLR), rappelle Géraldine Cornette, secrétaire régionale de la CFDT Île-de-France. *Plus généralement, depuis une dizaine d'années, la CFDT a construit des modules de formation, qui ont profité à près de 2 500 élus et mandatés dans la région* ».

Clément Mellin

LA CFDT ESSONNE ENGAGÉE

À l'image de la CFDT Paris, la CFDT Essonne est particulièrement mobilisée sur le sujet des violences sexistes et sexuelles au travail. « *Après avoir signé en 2017 un plan départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, nous avons initié un module de formation sur le sujet l'an passé*, précise Laurence Baudhuin, responsable de la CFDT Essonne. *Une dizaine de militants, du privé comme du public, y ont pour l'heure participé, mais le dispositif va être déployé à l'avenir dans toute l'Union territoriale interprofessionnelle Sud Francilien* ».

La CFDT Île-de-France, en partenariat avec l'IREFE, décline un module de sensibilisation de 2 heures et une formation d'une journée sur la prévention de ces violences, tous deux élaborés par la confédération.

LA FORMATION SYNDICALE

UN DÉFI POUR TOUTE LA CFDT



C'est l'une des marques de fabrique de la CFDT : proposer des formations de qualité à ses élus d'entreprise et d'administration, mandatés et autres responsables syndicaux. En permettant la montée en compétences des militants, la formation syndicale contribue aussi au développement syndical et à la représentativité de la CFDT. Un défi d'autant plus grand que, devenue première organisation syndicale française fin 2018, la CFDT porte aujourd'hui une plus grande responsabilité vis-à-vis de tous les travailleurs.

Dossier réalisé par Judith Boumendil & Clément Mellin

Se former est un acte militant et citoyen qui traduit l'engagement des adhérents, des élus et responsables syndicaux à mieux exercer leur rôle d'animateur de collectifs et de porte-parole des salariés auprès des employeurs et au sein de l'organisation. C'est aussi un acte fort qui montre l'importance qu'on accorde à cette mission de représentant. Se former, enfin, est un gage de sérieux renvoyé aux salariés. Dans les entreprises, le renforcement des compétences des élus et mandatés est une étape indispensable pour

construire un rapport de force et un dialogue social porteurs de résultats. La formation syndicale est donc un atout majeur pour négocier, aller à la rencontre des salariés et recueillir leur avis, proposer une vision différente, parfois alternative à celle de l'employeur. « *Une fois formés, les élus peuvent se forger une analyse socio-économique plus claire de la situation de leur entreprise ou administration et peser ainsi sur les choix qui sont faits. C'est l'une des clés de notre efficacité* », assure Diego Melchior, secrétaire général adjoint en charge de la formation syndicale.

Apprendre autrement

Les compétences à acquérir sont nombreuses et il faut également apprendre à fonctionner dans le cadre d'un collectif en s'appuyant sur les règles démocratiques de la CFDT.

« *La formation permet aux militants de se sentir à l'aise dans leur mandat car on ne devient pas un 'pro' de l'action syndicale CFDT comme ça* », souligne Valérie Waligora, directrice de l'IREFE, l'institut de formation syndicale de la CFDT Île-de-France.

Les formations proposées par l'IREFE sont basées sur une pédagogie active

qui vise – dans l'esprit de l'éducation populaire – à favoriser la participation des adhérents et militants, en s'appuyant sur leur vécu et leur expérience. Les travaux de groupe, jeux de rôles et mises en situation y ont donc une place prépondérante. « *Nos formations font la part belle aux pratiques participatives, précise Valérie Waligora. Elles ne sont pas uniquement axées sur les aspects réglementaires, mais aussi sur les pratiques syndicales et particulièrement la négociation. Ce qui n'est pas le cas de certaines formations 'clé en main' proposées par les directions* ». Rappelons-le : le choix d'un organisme de formation est du ressort des adhérents et des élus et non des employeurs !

L'objectif est aussi que les stagiaires soient en capacité d'aller chercher eux-mêmes, par la suite, les ressources dont ils ont besoin.

Un autre atout de la formation interprofessionnelle : la richesse



des échanges liée à la diversité des expériences des participants.

La formation syndicale telle qu'elle est organisée par l'IREFE s'appuie sur une équipe de formateurs

aguerris mais aussi sur un réseau d'animateurs occasionnels, militants dans leur champ professionnel, qui ont été formés à l'animation (voir p. 18).

THIERRY RENAUD EST RESPONSABLE DE LA FORMATION POUR LE SYNDICAT NATIONAL DU LIVRE ET DE L'ÉDITION (SNLE)

Tu as participé aux rencontres de responsables de formation organisées par l'Union régionale. Qu'en as-tu pensé ?

La dynamique est positive. Ces rencontres nous permettent de mieux connaître l'offre de formation, notamment les nouveautés. Certains parmi nous ont fait des propositions, autour par exemple de la formation à distance. Même si toutes les propositions ne peuvent pas être retenues, j'espère que nous pourrions revenir sur certaines d'entre elles.

Ces rencontres m'incitent aussi à aborder plus régulièrement les questions de formation au sein de mon syndicat. Nous allons d'ailleurs prochainement

traiter, en collectif d'adhérents, nos orientations en matière de formation pour 2019.

Comment recueilles-tu les besoins ?

Ce sont d'abord nos responsables de sections qui identifient les besoins de leurs adhérents et m'en font part. Nous informons aussi régulièrement nos élus sur l'offre de formation. Nous avons d'ores et déjà fait le choix de proposer à tous nos élus au CSE de se former. Ils sont d'ailleurs assez demandeurs dans notre champ où beaucoup d'entreprises sont des PME (quelques dizaines à 200/300 salariés). On sent que les élus anticipent davantage leur formation.



Quels sont les principaux freins dans ton secteur ?

La disponibilité ! Dans les petites boîtes, les militants ont parfois du mal à s'absenter car ils savent que le travail s'accumule sur leur bureau. Il faut donc les aider à trouver des solutions pour trouver le temps. Les retours de ceux qui partent en formation sont presque toujours positifs, tant sur le contenu que sur la qualité des échanges avec des stagiaires issus de secteurs très différents des leurs.

VOS DROITS À LA FORMATION

Le congé de formation économique, sociale et syndicale (CFESS) est un droit ouvert à tous les salariés et agents.

Chaque année, ils peuvent partir jusqu'à douze jours en CFESS. Dans le privé, ce nombre est porté à dix-huit jours pour les animateurs de formation ou pour les salariés ayant des responsabilités syndicales.

Les membres du Comité social et économique (CSE) doivent utiliser ce congé pour leur formation économique. Les élus du CSE et les membres de la Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSST) ont droit à des jours supplémentaires pour se former sur les questions de santé au travail :

3 jours minimum pour les élus d'entreprises de moins de 300 salariés et 5 jours pour ceux d'entreprises de plus de 300.

La durée peut être augmentée dans le cadre d'un accord.

La réglementation oblige au maintien du salaire total pendant la formation.

D'autres types de congés existent pour certains mandats (conseillers prud'hommes...).

L'IREFE dispose de l'ensemble des agréments nécessaires en matière de formation et est référencé Datadock, base de données unique qui certifie la conformité des organismes de formation par rapport à six critères de qualité définis par la Loi.

Plus d'infos : irefe.com

Un parcours de formation pour chacun

Pour faire face à la variété des besoins des élus, mandatés et militants, l'IREFE produit chaque année un catalogue de formations qui intègre les évolutions législatives, les orientations stratégiques de l'Union régionale, mais également les besoins exprimés par les équipes. La logique de parcours prédomine dans l'offre de formation.

Ainsi, avec la mise en place du Comité social et économique (CSE), obligatoire d'ici fin 2019, l'institut a profondément bousculé son catalogue de formations 2019 pour construire un véritable « parcours CSE ». En complément de la formation initiale, des formations associées sont proposées : « Porter

les réclamations individuelles et collectives des salariés », « Stratégie économique et financière de l'entreprise », « Secrétaire du CSE » et « Trésorier du CSE ». « Cette nouvelle instance unique oblige les élus à investir un très large spectre de sujets, allant des questions économiques et stratégiques à l'organisation et la santé au travail », précise Diego Melchior.

Mieux connaître l'organisation et son histoire

De manière générale, la CFDT Île-de-France porte l'ambition de développer davantage la formation syndicale au cours du mandat. L'Union régionale a donc adopté un document sur la stratégie de formation syndicale qui met en avant ses priorités. La CFDT Île-de-France réunit également régulièrement le réseau des responsables de formation de syndicats.

« Nous voulons d'abord démultiplier sur les territoires la formation 'Découverte de la CFDT', précise Diego. Avec le fort renouvellement des équipes, certains élus se retrouvent parfois en première ligne face à leur direction et aux autres

Salariée d'une mutuelle de 350 salariés, Ingrid a participé, fin 2018, à sa première formation de l'IREFE « Délégué-e syndical-e » (DS).



« Le délégué syndical CFDT de ma structure m'avait repérée peu de temps avant son départ en retraite. J'ai dû prendre le relais très rapidement. Heureusement, j'ai été très bien accueillie par l'équipe de mon syndicat, le syndicat de la mutualité Île-de-France. Nathalie Degrelle, notre secrétaire générale, m'a vite proposé de partir en formation.

J'ai énormément appris grâce au contenu du stage et aux jeux de rôles. On nous explique aussi comment aller chercher des ressources. Avec les autres délégués syndicaux, nous avons échangé pendant et après la formation. Nous avons même créé un groupe WhatsApp pour partager de l'information et des conseils !

Aujourd'hui, je me sens beaucoup plus à l'aise, tant vis-à-vis de la direction que des autres syndicats. Nous avons construit des revendications précises que j'ai communiquées aux salariés. Je suis sûre que cela va nous aider à développer l'adhésion.

Je suis devenue responsable de la formation de mon syndicat. J'ai été très étonnée d'apprendre qu'on avait droit à 12 jours d'absence par an. Il faut en profiter ! J'incite donc tous nos adhérents à partir en formation. »





UN DISPOSITIF POUR VALORISER LES PARCOURS MILITANTS

Avec son institut de formation, la CFDT Île-de-France a développé depuis 2015 un dispositif innovant de valorisation des parcours militants, en partenariat avec le Conservatoire national des arts

et métiers (CNAM) de Paris (voir p. 13) et l'Agence pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) d'Île-de-France. « L'objectif est d'aider les militants à valoriser les compétences qu'ils ont acquises dans l'exercice de leurs mandats syndicaux, résume Pascale Lukas, responsable de ce dispositif à l'IREFE. Les militants ont l'habitude de penser aux autres, mais beaucoup moins à eux-mêmes », ajoute-t-elle.

À travers ce dispositif, certaines compétences – en droit du travail, gestion et management, communication, santé au travail – peuvent ainsi être transposées et éventuellement transférées dans des activités professionnelles. « C'est une démarche qui peut paraître longue car elle nécessite de se poser pour réfléchir à son projet, souligne Pascale Lukas. Une fois qu'on a identifié les blocs de compétences acquises dans un mandat, les militants peuvent décider de valider certains modules dans le cadre d'une formation diplômante ou certifiante qu'ils ont repérée. Ils peuvent aussi faire valoir leurs compétences lors de leur entretien professionnel ou de fin de mandat pour obtenir un nouveau poste ». □

syndicats sans bien connaître l'histoire, les valeurs et les revendications de la CFDT ». Au-delà des élus, la formation « Découverte de la CFDT » s'adresse à tous les adhérents CFDT. « Notre objectif est d'améliorer la connaissance de l'organisation », insiste Diego. C'est pourquoi cette formation est désormais proposée systématiquement aux

nouveaux adhérents et prise en charge financièrement par l'Union régionale et non plus facturée aux syndicats. « N'oublions pas que se former contribue aussi à obtenir de bons résultats aux élections, tout en attirant de nouveaux adhérents », juge Diego Melchior. C'est un cercle vertueux pour les militants comme pour l'organisation. » □

Josiane est référente famille dans une maison de quartier du Val-d'Oise. En juin dernier, elle a suivi la formation « Zoom, agir collectivement » à destination des collectifs de sections.



« Nous sommes venus à Bierville à trois de la section. La formation tombait à pic, à quelques mois de nos élections professionnelles. Une centaine de militants y participaient. J'ai beaucoup apprécié les échanges. On se rend compte que même si nos entreprises et administrations sont très différentes, nous sommes tous confrontés aux mêmes difficultés au quotidien. Cette formation nous aide à donner du sens à notre action. Elle allie une partie théorique et des ateliers, avec un travail

concret sur nos pratiques à partir des thèmes revendicatifs de la CFDT mais aussi de notre action au quotidien.

Nous avons également eu une soirée-débat avec le secrétaire général de la CFDT Île-de-France à qui nous avons pu faire part de nos difficultés et de nos attentes pour l'avenir.

Aujourd'hui, je me sens bien en phase avec les valeurs de la CFDT et c'est beaucoup plus facile pour moi d'aller à la rencontre des salariés, de travailler en collectif. » □

MARTINE POULIN

DIRECTRICE DU CNAM PARIS

Martine Poulin présente les grandes missions du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et propose son éclairage sur le dispositif de valorisation des parcours militants, mené en partenariat avec la CFDT Île-de-France et l'IREFE.

Quelles sont les spécificités du CNAM dans le système de formation français ?

Le CNAM est un grand établissement d'enseignement supérieur créé en 1794. Sa devise résume bien ses missions : « *Enseigner à tous et partout* ». Présent dans plus de 150 villes, en France comme à l'étranger, il défend des valeurs de promotion sociale, de partage, de transmission et de professionnalisation. Nous couvrons un large spectre de publics, avec ou sans diplôme : d'abord des salariés engagés dans la vie active mais aussi des titulaires de Bac pro délaissés dans le système classique, des sportifs de haut niveau en fin de carrière, des migrants qui doivent comprendre nos codes sociaux... Le CNAM entretient aussi un lien étroit avec les branches professionnelles, via ses chaires d'enseignement qui permettent d'identifier des besoins de formation et d'y répondre.

La force du CNAM, c'est aussi que chacun puisse aller à son rythme, en validant petit à petit des unités de formation dans un parcours individualisé. Autre spécificité, qui sert d'ailleurs aujourd'hui de modèle à d'autres : les cours du soir pour les actifs qui souhaitent se former hors temps de travail.

Pourquoi avoir accepté de vous associer à la CFDT Île-de-France et l'IREFE pour construire un dispositif de valorisation des parcours militants ?

En 2015, la demande initiale portait sur la Validation des acquis de l'expérience (VAE) pour permettre aux militants syndicaux d'obtenir un diplôme rapidement dans le cadre d'une évolution de carrière

ou d'une reconversion. Nous avons pensé qu'avant de les engager vers une VAE, il fallait d'abord orienter les militants vers ce qu'on appelle un sas d'orientation professionnelle.

De là sont nées les réunions d'information collectives, suivies d'ateliers « *projet personnel et professionnel* ». Sur trois jours, ces ateliers permettent d'accompagner les militants et d'identifier les compétences acquises dans les mandats. Un quatrième jour est prévu pour permettre aux militants de réfléchir à leur plan d'action avec l'équipe de conseillers. À l'issue de l'atelier, certains engagent effectivement des démarches de VAE, d'autres décident de suivre un module de formation ou un bilan de compétences.

« Valoriser le savoir-faire des militants »

Quel regard portez-vous sur les militants CFDT que vous accompagnez ?

Pour nous, les militants syndicaux représentent un public nouveau. Nous en avons déjà eu en formation, mais pas dans le cadre d'une transition de l'activité syndicale vers l'activité professionnelle. Au-delà de l'approche métier, il y avait donc tout un questionnement à avoir autour de la place de cet engagement militant dans la vie du salarié.

À cet égard, on constate qu'il faut souvent du temps aux militants pour



mettre de côté leur engagement syndical et penser à leur projet personnel. C'est le passage délicat du « nous » au « je ». Certains réussissent à faire la bascule. Pour d'autres, même s'ils sont volontaires, c'est plus compliqué car ils sont parfois usés ou en colère. Ce qui complique les projections en entreprise. Notre travail consiste alors à les accompagner pour remettre en perspective leur parcours et valoriser leur savoir-faire.

Quelles compétences peuvent acquérir les militants dans leur activité syndicale ?

On observe généralement de nombreuses compétences en communication, qui vont de la rédaction de tracts à l'organisation d'événements en passant par l'animation de réunions. Les militants ont aussi des qualités en matière d'intervention psycho-sociale et de prévention, à travers l'élaboration d'enquêtes, de rapports et diagnostics ou encore de conduite d'entretien. On relève aussi des compétences en matière de droit social ou pour les métiers de la formation.

Pour les militants, l'identification et la valorisation des compétences acquises est un vrai moment de réassurance. L'obtention d'un diplôme est aussi souvent un grand moment pour eux. Mais dans tous les cas, même s'ils ne s'inscrivent pas immédiatement dans une formation, la prise de recul sur le parcours est toujours bénéfique pour eux.

Propos recueillis par
Judith Boumendil et Clément Mellin

La pré-adhésion, une offre découverte à destination des jeunes salariés

La prise en charge syndicale des jeunes travailleurs suppose une offre adaptée à leurs attentes, comme le précise le texte d'orientation du congrès confédéral de Rennes. C'est pourquoi la CFDT Île-de-France impulse une nouvelle formule de pré-adhésion de six mois à destination des salarié-e-s et agents publics de moins de 36 ans. Voici ce qu'il faut savoir sur le dispositif.

Depuis plusieurs années, la CFDT Île-de-France réfléchit au déploiement de politiques volontaristes permettant de faire adhérer les jeunes en proposant une adhésion spécifique et un accompagnement à l'entrée dans le monde professionnel.

L'idée a été testée en 2013 – sous le nom « *La CFDT à mon service, J'M* » – avec la CFDT Hauts-de-Seine, la fédération Banques-assurances et la CFDT Cadres. Cette offre découverte proposait une pré-adhésion gratuite pour les jeunes en transition vers l'emploi (contrats aidés et en alternance, stages...) dans le quartier d'affaires de La Défense. Elle comprenait différents services comme des conseils juridiques et professionnels, via un accueil téléphonique et physique ou encore un accès à la presse CFDT. « *L'objectif était de faciliter les premiers pas*

des jeunes salariés dans l'entreprise et de les aider à y voir plus clair sur leurs droits », rappelle Diego Melchior, secrétaire général adjoint de la CFDT Île-de-France, à l'initiative de l'opération.

Un accompagnement conjoint

C'est dans ce même esprit et forte des enseignements de cette première expérience que l'Union régionale a décidé d'aller plus loin en développant, pour les jeunes salariés et agents publics les plus éloignés du syndicalisme, une offre « *Découverte de la CFDT en Île-de-France* ». Une offre qui prendra la forme d'une pré-adhésion gratuite de six mois maximum. « *Nous proposerons aux syndicats professionnels CFDT qui souhaitent s'engager avec nous un accompagnement conjoint de jeunes salariés* », précise Brigitte Rizzo, secrétaire régionale

en charge du développement. Concrètement, ceux-ci seront conviés à participer à une rencontre d'accueil des nouveaux adhérents mais aussi à des after-work et des rencontres-débats. Ils profiteront également d'un abonnement à la presse régionale CFDT. « *Les jeunes pourront s'inscrire à une heure d'échanges autour de leur parcours professionnel ou sur un thème de leur choix, selon les mêmes modalités que les adhérents*, ajoute Brigitte Rizzo. *On proposera aussi à ceux qui le souhaitent d'intégrer le groupe Jeunes régional et de prendre part à des initiatives de la CFDT Île-de-France* ».

C'est le groupe Jeunes qui assurera le suivi de ces pré-adhérents en prenant contact avec eux deux fois durant l'offre découverte.

Au terme des six mois, l'adhésion et la formation « *Découverte de la CFDT* » leur seront proposées. « *C'est important que notre groupe Jeunes soit partie prenante de la démarche. Celui-ci aura plus de facilité pour recueillir les attentes des jeunes salariés et les convaincre de l'intérêt d'adhérer* », soutient Nadia Bosc, secrétaire régionale en charge des jeunes.

L'organisation par l'Union régionale d'une Work's party, à partir de l'expérience menée par des équipes du champ des Services, sera l'occasion de lancer la dynamique. Rendez-vous est donc pris le 30 avril, à la veille de la fête du travail, avec les jeunes salariés.

Judith Boumendil

UNE WORK'S PARTY À PARIS LE 30 AVRIL

Plus de 800 jeunes salarié-e-s Franciliens sont attendus au Chalet du Lac (Orée du Bois de Vincennes), le 30 avril à partir de 19 heures pour découvrir la CFDT à travers une soirée festive.

Le thème cette année ? L'Europe !
 Nombreuses animations, One man show, DJ... Et ce, jusqu'à 5 heures du matin !
 Plusieurs syndicats professionnels franciliens sont partie prenante de l'organisation de cet événement.



Arnold est le responsable de développement du Syndicat interdépartemental du commerce (S.I.CO CFDT). Il nous retrace la genèse de la Work's party.

Comment est née la Work's party ?

C'est l'équipe CFDT d'Inditex, grand groupe de prêt-à-porter, qui a eu l'idée d'organiser une grande fête, à la veille du 1^{er} mai, pour promouvoir la CFDT auprès des jeunes salariés du groupe. C'est en partie grâce à la visibilité de cet événement que la CFDT y est devenue majoritaire aux élections et est passée de 150 à plus de 400 adhérents !

Nous avons ensuite étendu l'initiative aux salariés d'autres commerces et à ceux de l'hôtellerie-tourisme-restauration, en mettant en avant son aspect syndical, notamment par la tenue de stands. Les jeunes que nous avons rencontrés ont d'ailleurs souvent été étonnés de pouvoir trouver de l'information sur

le travail mais aussi par exemple sur le logement.

Que penses-tu de l'idée d'une pré-adhésion ?

Nous avons beaucoup de jeunes dans notre secteur. La mobilité est très forte, surtout en Île-de-France. La précarité aussi. La question de la cotisation peut rebuter. Il est donc important de faire de la pédagogie et expliquer à quoi sert la cotisation. La pré-adhésion est une bonne façon de préparer l'adhésion en disant aux jeunes salariés : « *Voici un avant-goût de l'action et du réseau proposés par la CFDT. En adhérant, tu pourras ensuite bénéficier de l'ensemble des services du syndicat* ».



Quelles autres actions menez-vous à destination des jeunes salariés ?

Nous participons depuis quelques années au salon de la coiffure et de l'esthétique pour aller à la rencontre des apprentis. Nous leur parlons de sujets qui les concernent, comme les conditions de travail. Il y a un réel besoin d'information, pointé y compris par les enseignants.

Les hôpitaux publics de l'AP-HP sont confrontés à un fort renouvellement générationnel, suite aux vagues de départs en retraite. La CFDT AP-HP a décidé d'agir pour faire connaître l'organisation aux nouveaux collègues du personnel hospitalier et développer l'adhésion.

Tu as en charge le « développement jeunes » dans ton syndicat, quelles sont vos priorités ?

D'abord, notre objectif est d'aller à la rencontre de tous les agents. Dans le cadre de la campagne électorale de 2018, nous avons lancé les « Mardis de la CFDT », toutes les semaines, pour faciliter les échanges. Nous poursuivons désormais au rythme d'une fois par mois.

Notre volonté est aussi d'intéresser les étudiants en école de soins infirmiers au syndicalisme CFDT. Ils adhèrent souvent à une organisation étudiante pour être acteurs de leur vie scolaire. Dès leur stage, ils sont des professionnels et il faut leur faire comprendre qu'il est aussi

important de se syndiquer pour être acteur de sa vie professionnelle.

Qu'est-ce qui te semble intéressant dans la démarche de pré-adhésion ?

Je considère cela comme un sas dont le but est d'expliquer à quoi sert un syndicat. Nous sommes d'abord là pour défendre nos adhérents, mais aussi pour leur donner de l'information et faire partager le réseau de la CFDT. C'est ce que les jeunes salariés ont rarement en tête. Du coup, ils pensent qu'il n'est pas nécessaire d'adhérer tant qu'on n'a pas un problème particulier.

Notre place de première organisation syndicale est un atout pour mettre en avant notre organisation.



La Work's party du 30 avril prochain s'intègre bien dans la démarche de pré-adhésion. C'est très positif que la pédagogie de la transmission passe par un moment festif et ludique. Les jeunes de mon secteur pourront ainsi rencontrer d'autres jeunes qui ne font pas du tout les mêmes métiers.

La CFDT a décidé de s'investir dans le grand débat national, en portant haut et fort ses valeurs et en donnant la parole aux adhérents et aux citoyens pour construire ensemble des solutions à la crise sociale que le pays connaît. Tour d'horizon des initiatives menées en Île-de-France.

La hausse des prix du carburant décidée dans le cadre de la transition écologique a catalysé fin 2018 un mouvement de colère, coordonné essentiellement via les réseaux sociaux. La parole multiple et souvent contradictoire que cette mobilisation a libérée est le symptôme d'un manque d'écoute des citoyens dans notre pays. D'où l'importance de renforcer le dialogue social dans les entreprises et les fonctions publiques, le dialogue entre le gouvernement et les corps intermédiaires ou entre l'État et ses administrations. Face aux expressions de colères multiformes des « gilets jaunes », le syndicalisme peut construire des réponses sur les questions de mobilité, de grande précarité, de pouvoir d'achat ou encore de fiscalité et de transition écologique... À condition bien sûr, qu'il soit pris au sérieux et invité à participer aux négociations, pour pouvoir jouer pleinement son rôle de corps intermédiaire.

Une confiance à restaurer

La CFDT a décidé de s'investir à sa juste place dans le grand débat national. Très tôt, elle a incité ses



Grand débat régional à Bobigny, le 22 février, avec le collectif les Places de la République

adhérentes et adhérents à participer aux débats qui s'organisent sur leur territoire. La CFDT a également organisé ses propres débats locaux, ouverts à tous, afin notamment d'aller à la rencontre de ceux qui se détournent des syndicats. Des débats qui ont donné lieu à chaque fois à des restitutions envoyées aux participants et déposées sur la

plateforme gouvernementale.

Dans notre région, 16 débats ont été organisés par la CFDT Île-de-France, sous des formes diverses. Des syndicats franciliens ont également organisé des rencontres. Un kit d'animation confédéral a été rapidement fourni aux militants pour leur apporter des éclairages sur les thématiques du débat. À Paris, par

LES PLACES DE LA RÉPUBLIQUE

Lancé par la CFDT en 2016, ce collectif a la volonté de démultiplier les actions en faveur du vivre-ensemble, en participant à la reconstruction du pacte démocratique pour une société plus juste.

Il regroupe les syndicats CFDT, CFTC et UNSA ; l'organisation étudiante la FAGE ; la fédération nationale de la Mutualité française (FNMF) ; les associations ATD Quart-Monde, Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), France nature environnement (FNE), Fondation pour la nature et l'homme (FNH), WWF France, Réseau action climat (RAC), France terre d'asile, Les Francas, Ligue de l'enseignement, Mouvement associatif et Pacte civique.

Pour des initiatives communes s'ajoutent l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS), le Secours catholique, la Fondation Abbé Pierre et la Cimade.

engagée dans le grand débat

exemple, l'Union territoriale interprofessionnelle (UTI) a lancé quatre rencontres sur un temps très court, entre fin janvier et début février. Fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté, services publics et territoires, transition écologique... « *Quelle que soit la thématique, on constate que les participants ont besoin de s'exprimer*, précise François Bon, secrétaire général de l'UTI. *Ici, la parole est libre, nous avons fait le choix de laisser les participants s'exprimer sans intervenir. Nous n'excluons pas d'organiser ensuite des soirées thématiques en présence d'experts pour répondre aux questions qui auront été posées.* » L'occasion de rappeler, comme le souligne Philippe Lengrand, secrétaire général de la CFDT Île-de-France, que « *les bonnes réponses à la crise que nous traversons se construiront par la délibération collective et l'élaboration d'un projet autour du vivre-ensemble. Ce qui passe par des compromis successifs et non par l'opposition bloc contre bloc.* »

Avec les Places de la République

À l'initiative de l'Union régionale CFDT Île-de-France, un grand débat s'est aussi tenu le 22 février à la maison des syndicats de Bobigny sous l'égide des « Places de la République » (voir encadré). Plus de 80 participants ont pu ainsi échanger sur les questions d'organisation de l'État, de fiscalité et des services publics ; de transition écologique ; de démocratie et citoyenneté ou encore de pouvoir d'achat. Dans ce département le plus pauvre de France métropolitaine, il a d'abord été souligné l'étranglement financier des collectivités et la régression des services publics. « *Il n'y a plus de création de places de crèche alors que les besoins sont importants*, illustre un participant. *Seules 30% des familles peuvent avoir accès aux services de la petite enfance, contre 80% à Paris* ». Des propositions émergent aussi comme l'instauration d'un guichet unique pour l'accès aux droits, le développement d'une pédagogie autour de l'impôt et les services rendus ou encore pour un meilleur fléchage des impôts et taxes liés à l'environnement.

Primordiale dans la région, la question du logement est aussi largement présente dans les débats. « *C'est une charge qui augmente depuis plusieurs années* », note un militant, qui préconise d'accroître les investissements des bailleurs sociaux. Pour certains participants, il est aussi nécessaire de « *consommer autrement* » pour « *construire une société plus juste et durable* ». En d'autres termes, il est urgent de concilier les enjeux sociaux et environnementaux ou « *les problèmes de fin de mois et de fin du monde* » selon l'expression consacrée. C'est là toute l'ambition des 66 propositions du « Pacte du pouvoir de vivre », présenté par 19 ONG, associations et syndicats (dont la CFDT) début mars.

Philippe Antoine

INTERVIEW



PHILIPPE LENGRAND

**Secrétaire général
de la CFDT Île-de-France**

Quel regard portes-tu sur la crise actuelle ?

Elle est multiforme et ses racines sont anciennes. C'est une crise économique, sociale, environnementale, politique et démocratique. Au cœur des préoccupations des « gilets jaunes », il y a la question des inégalités sociales et territoriales. La CFDT en a fait le constat depuis un moment déjà. Mais ce n'est pas par la violence qu'on va résoudre cette crise. On voit par ailleurs ressurgir des propos réactionnaires et des actes antisémites ou racistes que la CFDT ne peut cautionner. Une très grande vigilance sur nos libertés et sur nos droits s'impose car le risque autoritaire ou extrémiste existe.

Pourquoi la CFDT s'engage-t-elle dans le grand débat ?

L'urgence est de déboucher sur des solutions concrètes à court et à moyen terme. Nous avons besoin d'échanger et de confronter nos points de vue. Débattre, c'est dans l'ADN de la CFDT. Il y a des échanges tous les jours au sein des équipes CFDT et avec les salariés. Et puis entendre et écouter celles et ceux qui n'ont pas souvent la parole, c'est l'une de nos ambitions. Nous invitons les adhérents à participer aux débats. Et nous en organisons aussi, notamment avec celles et ceux avec qui nous partageons un socle de valeurs communes comme les *Places de la République*.

Quelles sont les priorités pour demain ?

Pour avancer, il faut donner toute sa place au débat. La CFDT, avec d'autres, a mis sur la table un *Pacte du pouvoir de vivre*, avec 66 propositions pour répondre aux défis sociaux et environnementaux. Il faut faire progresser la démocratie sociale en rendant les travailleurs davantage acteurs dans les entreprises. Donner une vraie place à la société civile. Développer la démocratie participative. Tout cela doit participer à la construction du vivre-ensemble pour réduire les fractures si fortes dans notre société.

Il nous faut aussi aller à la rencontre de celles et ceux qui sont éloignés des syndicats, apporter des réponses aux situations nouvelles. Celles des nouveaux travailleurs par exemple, mais aussi des jeunes. Ce qui implique de transformer nos pratiques.

Alain, passeur de valeurs

Préventeur au ministère des Armées, Alain Gallet anime des formations syndicales à l'IREFE, l'institut de la CFDT Île-de-France, depuis une vingtaine d'années. Une responsabilité taillée pour ce militant qui a l'art de questionner les postures et de faire bouger les lignes.

Sa voix est douce, posée. Ses mots choisis avec soin. Élevé en Normandie, Alain obtient un DUT en mesure physique à 20 ans. Sa carrière débute en 1979 chez un sous-traitant de l'Arsenal de Cherbourg, où il teste des équipements pour les sous-marins nucléaires. « *Je ne m'attendais pas à être recruté car j'avais mené beaucoup d'actions coup de poing avec le comité antinucléaire de La Hague* », souligne-t-il avec malice. Son choix d'alors est dicté par la raison. « *Je sortais d'un an de chômage et ma fille venait de naître* », justifie-t-il. Pour autant, Alain s'épanouit dans ce qu'il fait. « *C'est un travail de précision. Avant d'intervenir, on commence par évaluer la perturbation que notre intervention va créer* », explique-t-il. Le jeune homme reste pourtant fidèle à ses engagements. « *Ce qui me heurtait, c'est qu'on dise que le nucléaire était un sujet trop technique pour qu'on laisse les citoyens s'en saisir* », argue-t-il. À l'époque, la CFDT était le seul syndicat à avoir une réflexion sur le sujet. C'est donc « *logiquement* » qu'il y adhère en 1982.

Au service du collectif

En 1985, Alain passe le concours de la fonction publique pour devenir technicien en bâtiment et infrastructure. Il est recruté au Fort de Vanves, près de Paris. « *Ce fut un vrai choc, se souvient-il. J'ai découvert une ambiance militaire et paternaliste, très loin de ce que j'avais connu à Cherbourg. Sous-payés, les agents ne connaissaient pas leurs droits et n'osaient rien demander au colonel, considéré comme Dieu le Père* ». De là naît son engagement militant à la CFDT. Il crée une section en 1988 et monte des dossiers individuels



pour accélérer les avancements. « *Je me suis dit que je pouvais aider car je proposais des solutions faisables et pragmatiques* », avance-t-il. À 30 ans, la parole d'Alain – déjà appelé « le sage » par certains – a du poids. « *On a rapidement eu des résultats et plus de la moitié des agents de l'établissement ont adhéré* », souligne-t-il.

C'est alors que son syndicat fait appel à lui. « *Nous devons mieux nous organiser*, relate Alain. *En 1994, nous avons remis à plat notre fonctionnement, avec l'appui de l'IREFE, et redéfini nos priorités, autour du développement – ce qui était encore peu habituel à l'époque –, de la communication et de la formation syndicale* ». Dès lors, avec d'autres, il se forme et s'engage auprès de l'institut à animer régulièrement des formations.

Alain adhère d'emblée aux méthodes de pédagogie pour adultes de l'institut. « *On devrait dire andragogie !*, rectifie-t-il. *On fait émerger ce que les gens savent déjà : c'est très dif-*

férent d'une relation classique professeur/élève ». Devenu secrétaire général du syndicat en 1998, il incite ses adhérents à partir en formation et monte ses premières journées d'accueil de nouveaux adhérents. Son principal objectif d'alors ? « *Créer un sentiment d'appartenance à la CFDT* ».

L'agitateur d'idées

En formation, Alain aime à questionner les postures. Comme lors de la formation des enquêteurs du « Travail en questions », grande enquête menée par la CFDT au tournant des années 2000. « *Les enquêtes de terrain, c'était complètement nouveau*, note-t-il. *Développer l'écoute quand on s'est toujours acharné à convaincre, ça remue !* » Parmi les formations marquantes, il cite aussi celle sur les techniques de négociation, où il ne s'agit pas « *de parler le plus fort mais de trouver le meilleur compromis* », ainsi que 'Découverte de la CFDT', une « *formation indispensable pour transmettre l'histoire et les valeurs de l'organisation* ».

En 2006, le syndicat francilien de la défense nationale – issu de la fusion de plusieurs syndicats – est créé. C'est le moment que choisit Alain pour « *reprendre une vie plus normale* », après deux mandats à la tête du syndicat. « *Il était pour moi évident que mon engagement se poursuivrait au-delà de mes fonctions au syndicat*, affirme celui qui continue d'animer des formations près de 30 jours par an à l'IREFE. *L'animation est une bonne école de la responsabilité*, juge-t-il. *On apprend à donner du sens et à rendre les gens acteurs* ». Une façon de mettre en pratique la notion d'émancipation si chère à la CFDT.

Judith Boumendil et Clément Mellin

Militants - Adhérents

— entre —

VOUS

— et —

nous

un lien

indissociable



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



partenariat@macif.fr

Essentiel pour moi

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.

“ UNE MUTUELLE QUI S'ADAPTE À CHAQUE ENTREPRISE, CE SONT DES SALARIÉS MIEUX ACCOMPAGNÉS.”

C'est parce que
**nous écoutons les
entreprises et leurs salariés**
que nous mettons à disposition
**DES ÉQUIPES
D'EXPERTS
EN PROTECTION
SOCIALE.**



aesio.fr



**GROUPE MUTUALISTE
D'ASSURANCES DE PERSONNES**

CONTACTEZ NOUS : DECIDEURS-SOCIAUX@AESIO.FR

Groupe AÉSIO, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Livre I du code de la Mutualité - Immatriculée sous le n° 821 965 261 - Siège social : 25 place de la Madeleine 75008 PARIS - Enregistrée à l'ORIAS en tant que mandataire d'assurance sous le n°16006968. Informations disponibles sur www.orias.fr. Document non contractuel - Communication publicitaire. Crédit photo : Getty image. 1811-AESIO-CFDT

 **GROUPE
AÉSIO**

DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX